



L'INFO DE BELLAC N° 4



Madame, Monsieur,

Voici donc l'été, les beaux jours et ... nous l'espérons, le grand recul de la COVID.

La situation financière de notre commune s'est sensiblement améliorée, mais l'équilibre est loin d'être rétabli, il faudra sans doute plusieurs années. Nous devons donc encore réaliser des économies, la piscine ne pourra rouvrir cet été (les contraintes sanitaires obligeant à des dépenses supplémentaires que notre commune ne peut supporter), les fêtes du 14 juillet seront réduites ...

... mais, pour le reste, avec patience et pugnacité, nous tiendrons nos engagements : nous continuons de travailler à la propreté de la ville, la maison de santé est quasi complète et fonctionne bien, les travaux du CCM avancent à grands pas, de nouveaux commerces s'installent, des projets fusent ... pour la zone des Côtes, pour la halle couverte, pour les vitrines du centre ville ... des maisons se vendent comme les parcelles du Lotissement S. Valadon, des chantiers voient le jour...

Dans un autre domaine nous devrions vivre un bel été avec le festival de Bellac, les actions décapantes du collectif Or normes, la reprise, certes modeste cette année, de l'opération Vitrines en fête, et les animations de l'été et dès la rentrée le salon Tech-Ovin...

Nous sommes sur la bonne voie.

Le Maire,

Claude PEYRONNET



LA MAISON DE SANTE S'ETOFFE



Le directeur départemental de l'ARS en visite à la maison de santé

A l'invitation du maire, le Directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé) a donc visité la maison de santé de Bellac en mars dernier.

La MSP de Bellac s'est étoffée : en plus des professionnels et associations que nous avons cités dans le bulletin précédent, vont s'installer :

- > le cabinet infirmier Le Coz, Chauviré, Genty,
- > Mme Lassale - Infirmière ostéopathe ,
- > l'association des naturologues du Ht Limousin avec sophrologie, réflexologie faciale, massage Amma.

LA POURSUITE DES VISITES D'ENTREPRISES ET DES QUARTIERS

Après les Chaîneries Limousines, Aérolyce et les Tourtes Limousines, l'équipe municipale a visité la tannerie GAL, la Menuiserie Industrielle des Gâtines, la Menuiserie Charpente de la Basse-Marche... des entreprises particulièrement innovantes et dynamiques. Nous y reviendrons. Prochaines visites : l'abattoir, l'entreprise Carrefour.



Délégation municipale en visite à Chapterie

Concernant les visites de quartiers, après St Sauveur, Bordessoulle, Rue Pasteur... c'était Chapterie le 29 mai, puis le quartier rue des Roses, Joli Bois le 26 juin.

PRIX DES MAISONS FLEURIES

Les prix des maisons fleuries 2020 ont été remis aux lauréats le 27 mars dernier. Félicitations et remerciements aux 42 participants.

La campagne 2021 des maisons fleuries de la commune est lancée depuis plusieurs semaines. Inscriptions à la mairie 05.55.68.10.61



Les élèves des écoles de BELLAC ont participé à l'opération HAIE ECOlier de l'Association de chasse en plantant une haie de 110 arbres au camping.



Conférence de presse PETITES VILLES DE DEMAIN

La convention entre l'ETAT, la commune de BELLAC, la commune du DORAT et la communauté de communes du Haut Limousin en Marche a été signée le 28 mai 2021 à BELLAC. Parmi les éléments du projet de BELLAC : la rénovation de l'habitat et du commerce du centre-ville, l'aménagement d'une halle couverte, la mise en valeur du patrimoine (par exemple la zone des Côtes, la maison natale de J. Giraudoux..), le renforcement des équipements publics (cinéma, équipements sportifs, CCM, maison de santé, voies piétonnes et pistes cyclables)

UN NOUVEAU SPORT A BELLAC



La municipalité a signé une convention avec l'association des GRIMPEURS DU HAUT LIMOUSIN (*) pour leur permettre d'utiliser les rochers des Côtes.

Après le basket dont la renaissance à Bellac est maintenant bien avancée, voici un nouveau sport (dès que les moyens financiers le permettront nous nous intéresserons à l'installation d'un mur d'initiation au gymnase).

Cette activité dans les Côtes, remarquablement entretenues et aménagées par REMPART, préfigure le projet des sports de plein air et d'animation de cette zone. Plusieurs associations y travaillent, les choses avancent ... nous vous communiquerons les premiers résultats le moment venu.

(*) contact au 06.29.20.57.34

BUDGET 2021 : ENCORE BEAUCOUP D'ECONOMIES A REALISER !



Certes, nous avons amélioré la situation financière de la commune puisque l'excédent de fonctionnement est passé de 347 000 € en 2019 à 579 000 € en 2020 mais c'est encore insuffisant car notre annuité d'emprunt dépasse les 650 000 €. Il faudra sans doute plusieurs années pour parvenir à une épargne positive.

Cela ne nous empêchera pas de réaliser nos investissements et nos objectifs (nous l'avons expliqué dans le bulletin précédent), mais nous devons assurer un budget 2021 encore particulièrement contraint qui ne nous permet pas de recruter le personnel communal manquant, qui ne nous autorise pas à rouvrir la piscine avant l'été 2022 (le déficit de la piscine dépasse les 100 000 €), qui nous oblige à réduire drastiquement les manifestations du 14 juillet.

Nous avons hérité de cette situation et nous assumons notre tâche avec le plus grand sérieux.

JUSTICE DE PROXIMITE A BELLAC

La première audience décentralisée s'est tenue le 14 mai dernier à la maison des associations, dans le local de l' Etablissement Public Multimédia pour pouvoir utiliser le matériel informatique .

12 justiciables de notre région ont ainsi rencontré le délégué du Procureur , ce qui évite de longs et coûteux déplacements vers Limoges .

La dernière audience a eu lieu le 11 juin.



Le LUNDI 21 JUIN de 18h30 à 22h30

Place du Palais, Place de la République, Place Chateaudun, Rue Denfert Rochereau, place du Café de la Gare ...

Dans l'esprit de la FÊTE DE LA MUSIQUE , les groupes Jean Vincent Orchestre, le groupe country, Vincou'l and the Gang, Anime Bataage, Bellacor ...

... ont accepté d'animer la ville bénévolement .
Nous les remercions chaleureusement .



VOUS AVEZ AIME....

...les visites de quartiers. Elles s'inscrivent dans un processus de démocratie participative de proximité, du quotidien, complémentaire de la démocratie participative de projet dont a parlé Alice MAURY dans le précédent numéro.

Elles sont pour les élus l'occasion de rencontrer les habitants et de connaître leurs préoccupations au quotidien, sur leur lieu de vie. Les sujets sont variés et les demandes parfois anciennes. Heureusement, vous avez une bonne mémoire et vous savez faire ressortir des souhaits dont certains formulés du temps de M. Boussey, au siècle dernier.

Sachez qu'aucune de ces demandes n'est laissée de côté. Si toutes ne seront pas satisfaites immédiatement (un mandat n'y suffirait pas), toutes sont analysées par Véronique Couturier, aidée des délégués chargés des quartiers. Elles sont ensuite transmises aux services concernés et font l'objet d'un suivi régulier. Parmi les nombreuses réalisations, citons au hasard : des opérations de fauchage, de l'éclairage public, de la signalisation de limitation de vitesse et de lieux-dits, des interventions pour des nuisances nocturnes sonores, retrait d'échafaudage sur le domaine public etc...

Les demandes qui ne concernent pas la mairie (collecte des ordures ménagères notamment) sont transmises aux collectivités concernées.

Bordessoule / Bel Air, Saint Sauveur / Thoveyrat, Chapterie y sont déjà passés. Les autres quartiers suivront. Outre ces rencontres, vous pouvez également vous adresser à la mairie où un « cahier de doléances » est à votre disposition ou par courriel, histoire de nous rappeler que nous avons encore du pain sur la planche.



VOUS N'AVEZ PAS AIME....

...la lenteur de la mise en œuvre du **permis de louer**. Que s'est-il passé depuis son instauration par le conseil municipal il y a 2 ans ? Réponse : 2 ans.

A l'instar de la Maison de Santé, ce dossier a connu bien des vicissitudes qu'il serait trop fastidieux d'exposer ici. Sachez néanmoins qu'elles sont maintenant derrière nous. Pourquoi un tel retard ? Peut-être parce que l'instauration de ce permis de louer n'était pas un choix de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche mais qu'elle lui a été en quelque sorte « imposée », à la fois par le conseil municipal de Bellac et la législation. En effet, ce qui devait à l'origine être une compétence communale, est devenu une compétence communautaire.

Une fois la CCHLeM convaincue de la pertinence de ce dispositif, les deux collectivités se sont rencontrées et un accord sur les modalités de sa mise en œuvre à partir de mi-octobre a été trouvé, sans difficultés.

Grâce à cette collaboration, les marchands de sommeil seront passibles de sanctions financières particulièrement lourdes, auxquelles seules des subtilités juridiques avaient permis d'échapper.

Rappelons que le permis de louer vise à interdire la mise sur le marché de la location de ce que l'on appelle, le mot n'est pas trop fort, des goubis.

L'objectif qui est de permettre à toute personne qui souhaite s'installer et vivre à Bellac de bénéficier d'un **logement digne**, n'est plus une utopie.

Il pourrait même inciter des propriétaires à remettre sur le marché des logements fermés depuis des années. Mais ceci est une autre histoire ...



L'Été sera beau à BELLAC, en tous cas, il sera animé :

-> du 6 au 10 juillet, le **festival de BELLAC** va investir le théâtre du Cloître, bien sûr, mais aussi l'école des Rochettes, le centre-ville, les rives et les côtes du Vincou...

-> en juillet /août, le collectif **OR NORMES** animera la maison de J. Giraudoux avec l'ébauche du musée numérique, un escape game, des ballades littéraires, un flash mob au marché, des stages au 1/3 lieu ...

-> Le 3 juillet, les étudiants de l'école supérieure **d'architecture de Versailles** présenteront quelques-uns de leurs projets pour Bellac : le marché couvert, les vitrines

-> Le Samedi 17 juillet -> les **peintres dans la rue**,

-> le Samedi 24 juillet -> la **journée des enfants**,

-> le Samedi 7 août -> le **marché aux livres**,

-> du 24 juillet au 28 août à la mairie -> **exposition**

ESPRIT DE PORCELAINE,

-> pendant tout l'été -> retour de

l'opération **VITRINES EN FÊTE**,

-> les 8 & 9 septembre **TECH-OVIN** et

le 9 septembre **LA FOIRE NATIONALE**

DES REPRODUCTEURS OVINS



Et ... l'exposition **Aimé VALLAT** à la Médiathèque, le cinéma le **LUX** ouvert tout l'été, etc

Une plaquette annonçant le programme de l'été vous sera bientôt distribuée.

COMMERCE :

CA BOUGE A BELLAC,

LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN SE

DEVELOPPE LUI AUSSI

Les architectes de Versailles accompagnent le mouvement.

Nous avons déjà annoncé des installations nouvelles ou des aménagements commerciaux qui se poursuivent, y compris au marché le samedi matin.

Comme indiqué précédemment, les étudiants architectes accompagnent ce mouvement, ils nous proposeront une ébauche de marché couvert, un projet d'aménagement des vitrines ...

Les réservations sont nombreuses pour le lotissement S. Valadon. Aussi nous envisageons une extension dans le même quartier. Nous proposerons au conseil municipal de baisser le prix, voire de réaménager les parcelles du lotissement du Moulin des Pères qui, elles, ne se vendent pas depuis des années .

Sachez encore que nous sommes sollicités pour l'installation de maraîchers sur notre commune ce qui correspond bien au projet environnemental et au projet de notre cantine municipale.

LE CCM des Rochettes, LES TRAVAUX AVANCENT



Après bien des vicissitudes, les travaux avancent normalement .

On peut penser qu'ils se prolongeront jusqu'à Noël .

En attendant, une nouvelle salle d'un peu plus de 100 M2 a été aménagée aux Vieux Blats.



Le bureau de L'Amicale Loisirs avec le maire dans des locaux rénovés .

Ne pouvant développer ses activités pendant le confinement, l'AMICALE LOISIRS a décidé de rénover ses locaux . La commune a fourni les matériaux, l'association les bénévoles (parmi lesquels d'anciens professionnels) .

Nos félicitations !

LE BILLET DU GROUPE DE LA MAJORITE

BILAN D'UN AN DE TRAVAIL.

La « mère de toutes les batailles », c'est le redressement financier . Pendant 6 ans, la commune n'a jamais dégagé un excédent de fonctionnement suffisant pour rembourser les annuités de sa dette. Chaque année, de nouveaux emprunts comblaient le déficit. Finalement , en 2020, les banques ont refusé de suivre une commune surendettée (Bellac est classé 3 250 ème commune les plus endettées sur 35 800 communes). Comme notre programme excluait l'augmentation des impôts, il ne restait que la voie difficile et lente des économies.

En réorganisant les services, en réduisant les subventions , en supprimant des dépenses du quotidien utiles mais secondaires, ces économies ont permis d'augmenter l'excédent de fonctionnement : 347 000 € en 2019 , 579 000 € en 2020. Cet effort reste insuffisant pour payer 640 000 € d'annuité de la dette. Il faut encore réduire les charges structurelles indues, celles de services ouverts largement aux autres communes mais payées quasi uniquement par l'impôt des Bellachons. A la rentrée prochaine, ces communes devraient participer au financement de la crèche ou de l'école de musique (dont les 2/3 des élèves ne sont pas de Bellac) . La piscine sera fermée cet été pour tenir compte des incertitudes sanitaires.

Cela ne doit pas empêcher toute ambition. La maison de santé est finalement à l'équilibre après négociation avec divers professionnels de santé, la salle des Rochettes va doubler de surface à la fin des travaux ; son financement est assuré par des subventions et un emprunt dont les annuités ne deviendront exigibles que dans deux ans (heureusement !). Bellac a été sélectionné avec le Dorat, parmi les « Petites Villes de demain » ce qui devrait nous permettre de bénéficier du plan de relance , pour rénover le centre-ville, revitaliser le commerce et mener une opération programmée de l'habitat.

Malgré les difficultés financières du présent, il faut préserver l'avenir pour rendre à Bellac sa fierté.



Une nouvelle Sous Préfète à BELLAC :

Mme Pascale RODRIGO a pris ses fonctions le 31 mai dernier.

Tous nos vœux de réussite

l'accompagnent.

MOT de la liste «ENSEMBLE POUR BELLAC

Une année de mandat : bien triste bilan !

Quelques points où COVID et ex mandature ne peuvent être incriminés :

- . Amateurisme dans le montage de projets : bike park !
- . Appropriation des projets des anciens élus : MSP tant dénigrée !
- . Désintérêt pour la cité : peu de fleurissement, volatiles toujours présents ;
- . Mise en danger de politiques publiques par le repli sur soi de Bellac : culture, sports, manque d'esprit communautaire (halle intercommunale) ;
- . Proximité avec les citoyens et les associations peu présente ;
- . Non-respect de l'opposition : pas d'information sur les événements ou cérémonies ; la crise sanitaire, une bonne excuse ;
- . Communication partielle, biaisée ou inexistante : pas de mises à jour du site Internet, fermeture du Facebook ;
- . Gestion du personnel qui interroge : là encore la situation financière a bon dos ;
-

Des signaux peu encourageants pour l'avenir de Bellac ; on semble retourner vers un lointain passé. Il est regrettable que l'absence de démocratie ne permette pas à l'opposition de proposer des projets dont Bellac a tant besoin.

Malgré un contexte 2021 encore bien compliqué, nous vous souhaitons un agréable été.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES D. 20 et D. 27 JUIN

ATTENTION

Modification des lieux de vote

En raison des mesures sanitaires et du double vote

Pour ceux qui votent à l'Hôtel de Ville -> pas de modification.

Pour ceux qui votaient à la maison des associations rue Chanzy

Le bureau est déplacé à l'OFFICE DE TOURISME, rue des Doctrinaires.

Pour ceux qui votaient à l'école Joli bois
Le bureau est déplacé au GYMNASSE JOLI BOIS.